

17.06.2016 – 12:00 Uhr

## «Nous devons prendre soin des réseaux gaziers»

Bern (ots) -

À l'assemblée générale de l'Association Suisse de l'Industrie Gazière (ASIG) de ce jour à Berne, le président Martin Schmid a critiqué les nombreuses réglementations détaillées du nouveau modèle de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC 2014), qui ferment la porte à des solutions énergétiques judicieuses. Il a en outre exigé des mesures d'encouragement conformes au marché pour le couplage chaleur-force (CCF).

«Le gaz et son infrastructure sont des éléments clés de la réorientation du système énergétique vers les énergies renouvelables», a déclaré Martin Schmid, président de l'ASIG, dans son allocution. Il a souligné que les réseaux gaziers pourraient jouer un rôle capital, en particulier pour l'intégration des énergies renouvelables intermittentes. «À la différence des réseaux électriques, les réseaux gaziers peuvent non seulement transporter, mais encore stocker de l'énergie.» Ce qui permet tout à la fois de limiter le développement du réseau d'électricité, d'accroître sa stabilité et d'abaisser les émissions de CO2 liées au marché thermique. Il faut donc prendre soin de ce bien précieux que sont les réseaux de gaz, a-t-il conclu.

Selon Martin Schmid, ce sont avant tous les cantons, les villes et les communes qui devront poser les jalons qui touchent directement l'industrie gazière. Leur influence ne se limite pas au marché thermique, mais englobe l'industrie. Et si le gaz est toujours plus évincé du segment du chauffage des bâtiments, ce sont avant tout les clients industriels qui passeront à la caisse pour couvrir les coûts liés à l'utilisation des réseaux.

Le président s'est montré critique à l'égard nouveau modèle de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC 2014), que ces derniers sont appelés à mettre en oeuvre dans les années qui viennent. La critique cible en particulier le grand nombre de réglementations détaillées qui mettent les propriétaires immobiliers sous tutelle et ferment la porte à des solutions énergétiques à la fois intelligentes et pragmatiques. Martin Schmid regrette en outre que les cantons «se cachent derrière des arguments liés à l'exécution pour entraver l'utilisation du biogaz», qui permettrait de réduire encore les émissions de CO2 liées aux chauffages.

Martin Schmid craint que le foisonnement de réglementations détaillées n'occasionne un blocage des rénovations et ne retarde et renchérisse le remplacement des anciens chauffages, pourtant souhaité du point de vue énergétique et écologique. Il a appelé les cantons à se saisir de ces points critiques.

Moins de courant issu du charbon grâce au CCF

Martin Schmid a en outre exigé un encouragement conforme au marché pour le procédé du couplage chaleur-force (CCF), qui permet de produire à la fois de la chaleur et du courant. Les installations CCF pourraient jouer un rôle important dans l'approvisionnement énergétique de la Suisse, en particulier durant les mois d'hiver, lorsque la demande est forte pour les deux énergies. Cela permettrait de réduire les importations de courant issu de charbon. «Le remboursement partiel de la taxe CO2 décidé par le Parlement dans le cadre de la stratégie énergétique est une bonne mesure, mais elle ne devrait pas être limitée dans son champ d'application», a-t-il précisé.

Le président a aussi émis un avis critique concernant l'ordonnance sur la protection de l'air révisée, dont les nouvelles prescriptions posent des difficultés accrues essentiellement aux installations CCF de petite taille. Il a exigé une mise en oeuvre raisonnable, notamment concernant les méthodes de mesure et les exigences accrues applicables aux gaz de combustion.

Contact:

Thomas Hegglin, porte-parole de l'ASIG, 044 288 32 62,  
Hegglin@erdgas.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100059467/100789579> abgerufen werden.